



# PROJET PÉDAGOGIQUE

**Accueil de Loisirs pour mineurs de 3 à 11 ans**

-  **Les 5 sens** **21 octobre 2024 au 25 octobre 2024**
-  **L'automne** **28 octobre 2024 au 31 octobre 2024**





# SOMMAIRE

I.	L'ORGANISATEUR .....	5
1.	Présentation.....	5
2.	Objectifs pour l'accueil de loisirs.....	6
II.	LE PUBLIC.....	6
1.	Le public accueilli.....	6
2.	L'accueil d'un enfant porteur de handicap .....	7
a)	Le handicap en séjour.....	7
b)	Au quotidien .....	7
III.	L'ENVIRONNEMENT .....	8
a)	Situation .....	8
b)	Les atouts.....	8
IV.	L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE .....	9
1.	Présentation de l'équipe.....	9
2.	Les rôles et fonctions de l'équipe pédagogique.....	10
a)	Le directeur : .....	10
b)	L'assistant sanitaire : .....	10
c)	Les animateurs : .....	11
d)	Le personnel d'entretien : .....	11
e)	L'animateur stagiaire .....	12
3.	Fonctionnement de l'équipe .....	13
V.	LES OBJECTIFS ET MOYENS PEDAGOGIQUES .....	13
1.	Objectifs Educatifs de l'organisme .....	14
2.	Objectifs et moyens pédagogiques de l'accueil de loisirs .....	14
VI.	LES ACTIVITES .....	15
1.	Généralités.....	15
2.	Les thématiques .....	16
a)	Les 5 sens.....	16
b)	L'automne.....	17
3.	Une journée type.....	18
VII.	VIE QUOTIDIENNE.....	21
1.	Le repas, un temps d'éducation .....	21
2.	L'hygiène .....	21
3.	L'infirmerie et le suivi sanitaire.....	21
VIII.	LES MENUS .....	22
IX.	COMMUNICATION AVEC LES PARENTS .....	22
X.	EXERCICES INCENDIE / PROTOCOLE ANTI-INTRUSION .....	23
XI.	LE TRANSPORT ET LES DÉPLACEMENTS.....	23
XII.	QUELQUES NOTIONS IMPORTANTES (enfants et adultes).....	23
1.	L'usage de la cigarette et de la cigarette électronique .....	23
2.	La consommation d'alcool .....	23
3.	La consommation de substances illicites.....	24
4.	Mixité.....	24
5.	L'utilisation des téléphones portables et droit à l'image .....	24
XIII.	L'ÉVALUATION .....	24



# I. L'ORGANISATEUR

## 1. Présentation



### **LES COPAINS D'ABORD**

20 Rue Jean de la Fontaine accès par le,  
31 Rue de Mulhouse, 68390 Sausheim

Tél : 03 89 46 88 50

Email : [accueil@lcda-asso.net](mailto:accueil@lcda-asso.net)

Site internet : <https://www.lcda-asso.net>

La structure est située 20d rue Jean de la Fontaine à Sausheim, au centre du village.

Le service jeunesse a été créé en 1994 à l'initiative des élus locaux, regroupés au sein du district du Quatelbach, regroupant les communes de Sausheim, Baldersheim et Battenheim, pour répondre aux besoins de garde exprimés par de nombreux parents.

Pour tendre à une efficacité optimale, son fonctionnement a été confié en 1997 à l'association les « Copains d'Abord », et des locaux communaux Sausheimois ont été mis à sa disposition.

Au fil des années, le District du Quatelbach devient District de l'Île Napoléon en intégrant Habsheim et Rixheim, puis Communauté des Communes de l'Île Napoléon (CCIN) avec l'arrivée de la commune de Dietwiller.

En 2010, avec la création de Mulhouse Alsace Agglomération (M2A), certaines compétences sont transférées et la CCIN devient alors Syndicat de Communes de l'Île Napoléon (SCIN).

La compétence périscolaire, que nous a jusqu'alors déléguée la CCIN, devient alors compétence M2A, et au 1er janvier 2010, la M2A nous délègue ce service. A la même date, le SCIN nous délègue le service jeunesse par marché public.

Le 1er janvier 2014, une Délégation de Service Public est conclue jusqu'au 31 décembre 2019 avec le SCIN. En septembre 2014, l'association a investi de nouveaux locaux, au 20d rue Jean de la Fontaine. A cette même date, les Copains d'Abord se sont vu confier la restauration du midi pour les élèves en élémentaires, qui était jusqu'alors géré par la commune de Sausheim.

## 2. Objectifs pour l'accueil de loisirs

### **Un objectif général : *Passer des vacances agréables, enrichissantes, source d'apprentissages***

Cet objectif général est le fondement des accueils de loisirs. Il est primordial de permettre à tous les enfants de vivre des vacances enrichissantes, de s'amuser et d'apprendre en découvrant le monde, les autres et soi-même.

Ainsi, sont développés des objectifs intermédiaires :

- Permettre au jeune d'être acteur de ses vacances
- Favoriser l'apprentissage du « vivre ensemble »
- Amener le jeune à prendre conscience des effets de ses actes sur l'environnement
- Favoriser une prise de parole responsable

## II. LE PUBLIC

### 1. Le public accueilli

Nous accueillons un groupe mixte de 60 enfants âgés, pour chaque semaine, entre 3 et 11 ans, essentiellement issu du SCIN (Syndicat de Communes l'Île Napoléon).

Les enfants s'inscrivent directement soit au siège des Copains d'Abord en remplissant un bulletin d'inscription soit via le site internet de l'association.

Afin de respecter au mieux les besoins de chaque tranche d'âge, le groupe d'enfants sera divisé en 3 sous-groupes :

- Un groupe pour les enfants de classes élémentaires (3-5 ans)
- Un groupe pour les enfants de classes élémentaires (6-8 ans)
- Un groupe pour les enfants de classes élémentaires (9-11 ans)

Tous les enfants bénéficieront de la même équipe pédagogique, du directeur aux animateurs, ainsi que l'équipe technique.



## 2. L'accueil d'un enfant porteur de handicap

### a) Le handicap en séjour

Le handicap peut se définir comme un ou plusieurs désavantages subis par une personne dans une situation particulière. L'origine de ces désavantages peut être multiple : de naissance, par accident, maladie ...

Les conséquences quotidiennes d'un handicap diffèrent pour chaque personne, selon son type de déficience, ses prédispositions mais surtout en fonction de son environnement, son entourage et de l'accompagnement humain et matériel dont elle bénéficie.



L'association Les Copains d'Abord est ouverte à tous, elle est soucieuse de s'adapter aux capacités de chacun. C'est pourquoi un enfant porteur de handicap peut être accueilli durant cet accueil de loisirs. L'équipe pédagogique veillera à favoriser son intégration et étudiera les possibilités d'accueil via un Protocole d'Accueil Individualisé :

- prendra connaissance de l'enfant (entretiens avec la famille et institutions ...)
- vérifiera les compétences de l'équipe d'animation (formation nécessaires ...)
- recrutera un animateur formé pour accompagner l'enfant

Cela dans le but d'offrir à l'enfant et à sa famille un accueil de qualité.

Accueillir un enfant porteur de handicap nécessite une réflexion d'équipe pour mesurer les besoins et les demandes des parents, le degré de handicap et la manière d'encadrer cet enfant.

### b) Au quotidien

L'établissement permet d'accueillir un enfant en situation d'handicap avec comme moyen de se déplacer un fauteuil roulant. En effet, la structure possède un ascenseur pour accéder aux étages.

Pour les activités qui se dérouleront sur centre l'équipe d'animation essaiera de s'adapter au maximum à l'enfant porteur de handicap en lui trouvant dès que possible un rôle particulier (tel qu'arbitre par exemple) ou de varier les règles permettant l'incorporation dans le jeu.

Pour un déplacement nécessitant un degré de difficulté inadapté à l'enfant porteur de handicap, un moyen de déplacement motorisé (véhicule) sera mis en place afin d'acheminer l'enfant vers le lieu de rendez-vous.



### III. L'ENVIRONNEMENT

La compétence périscolaire recouvre 39 communes de Mulhouse Alsace Agglomération (M2A), et notre structure intervient à Sausheim et Baldersheim. La compétence jeunesse, s'étend principalement sur tout le secteur Nord du Syndicat de Communes de l'Île Napoléon (SCIN), regroupant les communes de Sausheim, Baldersheim et Battenheim, Habsheim, Rixheim et Dietwiller.

#### a) Situation

La commune de Sausheim, siège de l'association se situe dans l'agglomération de Mulhouse, dans le canton de Rixheim. Elle est idéalement placée dans le triangle frontalier, aussi proche de la Suisse que de l'Allemagne. La commune s'étend sur une bande étroite longue de plus de deux kilomètres, entre l'Ill à l'Ouest, et la forêt domaniale de la Hardt à l'Est. Elle est traversée par le Quatelbach et l'ancien canal du Rhône au Rhin.

#### b) Les atouts

Malgré son développement industriel, la commune de Sausheim a su garder son caractère villageois par un habitat pavillonnaire tout en gardant au cœur du village ses commerces et restaurants.

Sausheim, Baldersheim et Battenheim proposent à ses habitants de nombreuses infrastructures :

- Circuits de promenades en forêt
- Crèches pour l'accueil des enfants de 0 à 3 ans
- Médiathèque
- Parcours sportifs Projet éducatif
- Les Copains d'Abord 5
- Aires de jeux - Skate parc
- Pistes cyclables
- Complexes sportifs (tennis, dojo, foot, salle multi-sport)
- Plateaux sportifs
- Salle de gymnastique spécialisée
- Salle de lutte spécialisée
- Salles dédiées à la culture
- Salles festives
- EPHAD
- Résidences seniors

Toutes ces installations sont autant de possibilités pour réaliser des projets d'activités avec les enfants. Une soixantaine d'associations culturelles et sportives s'y côtoient. En bref, de belles communes dynamiques et en constante évolution.

## IV. L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

### 1. Présentation de l'équipe

Le recrutement de l'équipe pédagogique est assuré par Les Copains d'Abord et le directeur de l'accueil. L'équipe d'encadrement est constituée de façon à respecter les taux d'encadrements définis par le *Code de l'action sociale et des familles*.

Sur cet accueil de loisirs nos équipes respecteront les taux d'encadrement **d'un animateur pour 8 mineurs pour les moins de 6 ans et un animateur pour 12 mineurs pour les plus de 6 ans.**

Voici le détail de l'équipe pédagogique composée d'un directeur, d'une directrice adjointe, de 9 animateurs :

	NOM-PRENOM	FONCTION	DIPLÔMES
DIRECTION	Rémi BILGER	Directeur	DEJEPS BAFD Stagiaire
	Amélie MASCHINO	Directrice adjointe / Assistante Sanitaire	BAFA / PSC1
EQUIPE D'ANIMATION	Muriel GRAFF	Animatrice diplômée	BAFA
	Fatima ABASSE	Animatrice diplômée	BAFA
	Karim MOHAMADI	Animateur diplômé	BAFA
	Mehdi BENLAHCENE	Animateur diplômé	BAFA
	Gabriel MEYER	Animateur non diplômé	-
	Walid TELITEL	Animateur diplômé	BAFA
	Méline BELHIS	Animatrice stagiaire	BAFA en cours
	Sirine CHAACHOUA	Animatrice stagiaire	BAFA en cours
	Soufiane BOUHAYI	Animateur stagiaire	BAFA en cours
EQUIPE TECHNIQUE	-	-	-
	-	-	-
INTERVENANTS EXTÉRIEURS	-	-	-

## 2. Les rôles et fonctions de l'équipe pédagogique

### a) Le directeur :

- ✓ Il est responsable des enfants, du personnel et du bon déroulement de l'accueil de loisirs
- ✓ Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis
- ✓ Il est garant de la loi et des réglementations afférentes aux accueils de loisirs
- ✓ Il est garant du projet pédagogique : de son élaboration, de sa mise en œuvre tout au long de l'accueil de loisirs ainsi que de son évaluation en fin d'accueil
- ✓ Il est en charge de la bonne tenue des documents administratifs
- ✓ Il est responsable du recrutement de l'équipe pédagogique
- ✓ Il se charge de la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel
- ✓ Il est responsable du suivi et de l'évaluation des animateurs stagiaires
- ✓ Il a un rôle formateur auprès des animateurs
- ✓ Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs
- ✓ Il impulse et soutient les projets de l'équipe d'animation
- ✓ Il prépare et anime les réunions de l'équipe pédagogique
- ✓ Il est garant de la propreté et de la bonne utilisation des locaux
- ✓ Il assure les relations avec les parents
- ✓ Il gère le quotidien et les imprévus (maladie, accident, etc. ...)
- ✓ Il est responsable de l'économat durant le séjour et des achats des produits alimentaires et d'entretiens
- ✓ Il est garant avec le personnel de cuisine, du stock et des conditions de conservation des denrées alimentaires : réserves, chambre froide, congélateurs
- ✓ Il contrôle le travail du personnel de cuisine
- ✓ Il élabore en collaboration avec le personnel de cuisine les menus de l'accueil de loisirs ainsi que les commandes des denrées alimentaires



### b) L'assistant sanitaire :

- ✓ Il travaille en partenariat avec le directeur
- ✓ Il est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi sanitaire de l'accueil de loisirs
- ✓ Il est responsable de l'infirmerie, du suivi sanitaire, des soins et des trousseaux à pharmacie
- ✓ Il gère les traitements à administrer sous ordonnance médicale fournie par les parents
- ✓ Il connaît les particularités médicales des enfants et en informe les animateurs
- ✓ Il prend les contacts avec les médecins rattachés au lieu de l'accueil
- ✓ Il fait de la prévention et informe régulièrement tous les autres membres de l'équipe
- ✓ Il prend connaissance des informations concernant les Fiches Sanitaire de Liaison
- ✓ Il gère le cahier d'infirmerie
- ✓ Il veille à ce que l'armoire à pharmacie soit fermée à clé avec les médicaments et les trousseaux à pharmacie à l'intérieur lorsqu'elles ne sont pas utilisées



### c) Les animateurs :

- ✓ Ils assurent la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant, en identifiant leurs besoins, tout en gardant des distances professionnelles et des réserves faces aux rôles que l'enfant nous fait jouer (parents, grand frère, surveillant, amoureux, ...)
- ✓ Ils sont garants de la réglementation
- ✓ Ils sont responsables de chaque enfant
- ✓ Ils construisent une relation de qualité avec les enfants en ayant une attitude d'écoute, de disponibilité et de tolérance
- ✓ Ils collaborent au sein de l'équipe et s'appliquent au respect de chacun, à la prise de parole, à l'écoute, à l'initiative, en n'hésitant pas à exprimer leurs idées et opinions
- ✓ Ils aident l'enfant à se socialiser à travers différentes activités et la vie quotidienne
- ✓ Ils encadrent et animent de manière dynamique les activités, de la préparation au rangement du matériel utilisé, en veillant à les adapter à la capacité du public
- ✓ Ils participent activement à la mise en œuvre du projet pédagogique et des projets d'activités, et aux réunions qui en découlent
- ✓ Ils organisent et animent différentes activités et ateliers adaptés aux besoins et possibilités des enfants en lien avec le thème du centre d'accueil
- ✓ Ils organisent et rythment le déroulement de la journée
- ✓ Ils veillent à avoir le souci d'une cohérence dans leur travail auprès des enfants
- ✓ Ils veillent au bon déroulement des repas des enfants
- ✓ Ils observent les enfants afin de détecter tous signes de maltraitance et le signalent au responsable de la structure le cas échéant
- ✓ Il est ponctuel, responsable et enthousiaste
- ✓ Il respecte le devoir de confidentialité
- ✓ Il n'hésite pas à demander de l'aide
- ✓ Il s'adapte et travaille en équipe
- ✓ Il s'enrichit grâce aux échanges avec les autres animateurs



### d) Le personnel d'entretien :

- ✓ Il assure la propreté des locaux.
- ✓ Il entretient les sanitaires quotidiennement.



### e) L'animateur stagiaire

Le stagiaire BAFA est là pour se former et être formé. Le stage pratique aide l'animateur à comprendre, assimiler et exercer les fonctions de l'animateur définies par la *DRDJSCS*.

Son processus d'accompagnement se décline en plusieurs étapes, mêlant entretiens et méthodes actives (mise en situations, participation active aux différents moments de la journée ...).

Durant l'accueil, le stagiaire participera à 3 entretiens avec le directeur :

- Un premier entretien au début de l'accueil de loisirs (ou pendant la réunion de préparation). Le stagiaire prendra connaissance des objectifs et des modalités d'évaluation fixés par le directeur (sous forme de grille). Il devra également se fixer des objectifs à atteindre durant le stage. Le stagiaire peut profiter de cet entretien afin de faire part de ses peurs/craintes et trouver des solutions avec le directeur.
- Un deuxième entretien à la moitié du stage afin de faire un bilan des objectifs définis par le directeur et ceux définis par le stagiaire. De nouveaux objectifs pourront alors être mis en place pour le reste de l'accueil.
- Un troisième entretien en fin de stage afin de faire le bilan des objectifs mis en place. Le directeur donnera alors au stagiaire la validation favorable ou non du stage ainsi que sa remarque.

Outre ces 3 entretiens, le directeur et/ou le stagiaire pourra demander à n'importe quel moment un entretien supplémentaire.



### 3. Fonctionnement de l'équipe

- Une réunion de préparation aura lieu afin d'organiser cet accueil. Cette réunion a pour but de :
  - Présenter l'équipe
  - Présenter l'organisme
  - Présenter le lieu d'accueil
  - Présenter le contexte général de l'accueil de loisirs (public, thématiques, sorties, journée type ...)
  - Débattre sur le projet pédagogique et y apporter les idées et modifications de chacun
  - Présenter le rôle et les fonctions de chacun
  - Aborder les consignes de sécurité
  - Définir des règles de fonctionnement dans l'équipe et sur l'accueil de façon général
  - Commencer la préparation des activités
  - Répondre à toutes les questions de l'équipe
- Tous les jours l'équipe ou une partie se réunira afin de participer à une réunion d'échange. Cette réunion a pour but de :
  - Faire un bilan de la journée passée
  - Transmettre les informations importantes
  - Préparer la journée du lendemainChacun est libre d'enrichir cette réunion de ses idées. La réunion durera entre 30 et 45 minutes maximum.
- Un planning des temps de présence et de pause journalier est distribué à l'équipe avant le début de l'accueil de loisirs.
- Tout au long des accueils de loisirs, les animateurs porteront visiblement le t-shirt floqué **LES COPAINS D'ABORD** de couleur bleu afin d'être repéré facilement par les enfants et les parents.



## V. LES OBJECTIFS ET MOYENS PEDAGOGIQUES

## 1. Objectifs Educatifs de l'organisme

- Favoriser l'épanouissement personnel au sein de la diversité collective.
- Développer l'accès à l'autonomie dans le respect des rythmes individuels.
- Permettre aux jeunes d'exercer des responsabilités.
- Proposer des activités variées : sportives, artistiques, culturelles, de découverte, scientifiques...
- Écouter et prendre en compte la parole de chacun.

## 2. Objectifs et moyens pédagogiques de l'accueil de loisirs

<b>Intentions éducatives</b>	<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>
Vivre ensemble	Favoriser la bienveillance	<ul style="list-style-type: none"><li>- Utiliser des formules de politesse telle que bonjour et merci</li><li>- Adapter son langage à la personne présente en face de soi</li><li>- Ecouter les avis de chacun sans interruptions</li></ul>
Autonomie	Sensibiliser aux gestes de la vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"><li>- Participer au tri des déchets</li><li>- Participer au nettoyage et au rangement de la chambre</li></ul>
	Développer la prise d'initiative	<ul style="list-style-type: none"><li>- Participer à des tâches de vie quotidienne sans demandes particulières</li><li>- Proposer une activité / un jeu pendant les temps informels</li><li>- Laisser des temps définis à l'enfant de choisir ou non s'il souhaite participer avec le groupe</li></ul>
Epanouissement	Participer à des activités variées	<ul style="list-style-type: none"><li>- Participer à des activités sportives, culturelles, scientifiques, manuelles...</li><li>- Participer aux activités de l'autre thématique</li></ul>
	Passer des journées agréables	<ul style="list-style-type: none"><li>- Prendre plaisir à participer aux activités</li><li>- Respecter le rythme de chacun</li></ul>

## VI. LES ACTIVITES

### 1. Généralités

L'activité est un support moteur, imaginatif, créatif et non une occupation et doit s'inscrire dans le cadre pédagogique tout en étant adapté aux besoins et attentes des enfants qui y participent.

Les activités sont programmées en fonction du thème et tiennent compte du public concerné. Elles sont diverses et variées (activités sportives, manuelles, intellectuelles...). Le temps d'activité est variable et en fonction de la tranche d'âge.

Les animateurs préparent pédagogiquement et matériellement leurs activités. Cette préparation permet aux animateurs d'organiser leur pensée, de donner du sens à leurs actions, de se remettre en question et d'évoluer.

Dans un souci de réussite et de fierté des enfants, chaque activité est réfléchie pour que les difficultés soient à la hauteur de chacun (âge, niveau scolaire, activité physique...). En aucun cas un animateur ne laisse un enfant seul face à un échec

Si ponctuellement un enfant n'a pas envie de participer à l'activité, il est autorisé à se mettre en retrait du groupe (sous surveillance), se reposer, rêver ... à condition qu'il ne perturbe pas le groupe. Les animateurs sont attentifs à ce que cela ne se reproduise pas trop souvent pour ne pas qu'il se mette à l'écart du groupe. Il sera envisagé alors, un temps de discussion avec lui pour en connaître les raisons.

Les animateurs veilleront à proposer chaque jour, un panel activités différents pour permettre à l'enfant de choisir suivant son envie. Ainsi il aura le choix entre des activités de type : Jeux sportif, activités manuelle, activité d'expression, jeux de pleins air, activités cuisine ...

## 2. Les thématiques

### a) Les 5 sens

Plongez dans un univers sensoriel fascinant avec notre accueil de loisirs dédié aux 5 sens ! Au cours de cette aventure, les enfants exploreront et éveilleront leurs sens à travers une variété d'activités créatives et ludiques.

#### **Activités proposées :**

- **Peinture :**

Les enfants s'expérimenteront à travers la peinture pour stimuler leur sens du toucher et de la vue. Chaque œuvre sera une explosion de couleurs et de textures !

- **Cuisine créative :**

Enfilons nos tabliers pour concocter des mets délicieux et surprenants. Les enfants découvriront des saveurs variées en préparant des plats simples, apprenant ainsi à apprécier les goûts et les odeurs.

- **Dessin inspiré :**

Lors d'ateliers de dessin, les participants seront invités à s'exprimer en utilisant des éléments naturels et des matériaux divers. L'accent sera mis sur l'observation et l'interprétation des formes et des couleurs.

- **Sport et sensations :**

Au cours de jeux sportifs, les enfants développeront leur sens du mouvement et de l'équilibre. Des activités de groupe favoriseront l'esprit d'équipe tout en stimulant leur énergie !

- **Sortie au parc de Wesserling :**

Une journée au parc permettra aux enfants d'explorer la nature, d'écouter les bruits environnants, de sentir les fleurs et de se reconnecter avec l'environnement. Des jeux en plein air compléteront cette immersion sensorielle.

- **Sortie au cinéma :**

Pour finir en beauté, une sortie au cinéma permettra aux enfants de vivre une expérience audiovisuelle inoubliable, éveillant leur sens de l'ouïe et de la vue à travers un film captivant.

Cet accueil de loisirs promet d'être une aventure inoubliable, où chaque activité est une occasion de s'émerveiller et de découvrir le monde à travers nos sens. Rejoignez-nous pour une semaine riche en découvertes et en créativité !



### 3. Une journée type

Le détail de cette journée est donné à titre indicatif, en effet, en fonction de la fatigue des enfants, de leurs demandes, du programme d'activités, des sorties organisées à la journée, les horaires vont pouvoir être modifiés.

	Heures	Objectifs (Permettre à l'enfant de ...)	Description
Accueil échelonné	7h30-9h00	Prendre un petit déjeuner / goûters équilibrés pour bien commencer la journée.  Partager un moment agréable et convivial en petits ou grands groupes.  Rendre l'enfant autonome et responsable.	Les enfants se placent à la table de leur choix. Ils ont la possibilité de manger tout seul s'ils le souhaitent. Chaque enfant sera responsable de la propreté de sa table.  Les animateurs arrivent aussi au compte-goutte, mangent avec les enfants puis surveillent ou animent le temps libre.  Le petit déjeuner sera servi sous forme de self.
		Commencer la journée dans le calme.  S'intégrer petit à petit au groupe.  Partager des moments de socialisation.  Échanger, communiquer, jouer avec les autres enfants.	Les enfants arrivent au compte-goutte à l'espace jeux.  Les enfants peuvent jouer aux différents ateliers proposés : coloriages, bricolage, lecture, jeux de société... ou solliciter un animateur présent pour participer à une « animette » (petit jeu rapide). L'enfant peut aussi proposer lui-même un jeu à ses camarades.
Forum	9h00-9h30	Échanger avec les animateurs et le directeur pour donner des informations sur ses envies, ses attentes de la journée et évaluer la journée de la veille  Echanger et communiquer avec les autres.  Apprendre des chants, petits jeux, histoires...	Les animateurs rassembleront les enfants durant un temps d'échange, où pourra avoir lieu : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des débats sur une organisation</li> <li>▪ Des propositions d'activité</li> <li>▪ Un bilan sur les activités déjà vues</li> <li>▪ Une sensibilisation aux activités de l'après-midi</li> <li>▪ En cas de débordement des rappels aux règles, des remises à plat du groupe</li> <li>▪ Des chants, comptines</li> <li>▪ Des animettes de type « team-building »</li> </ul> <p>La lecture de la boîte aux lettres aura lieu à ce moment par les animateurs.</p>

<b>Activités du matin</b>	9h30-12h00	<p>Développer un savoir, un savoir être, un savoir-faire (respect, entraide, créativité, motricité...).</p> <p>Grandir et s'épanouir en étant acteur de sa vie à l'accueil de loisirs.</p> <p>S'exprimer, échanger, se détendre et prendre du plaisir.</p>	<p>Durant toute la matinée, les enfants pourront participer à une activité de son choix de manière individuel.</p> <p>Les activités seront proposées par les animateurs, qui veilleront à ce que soit proposé un large panel de type d'animation.</p>
<b>Déjeuner</b>	12h00-13h00	<p>Partager un moment agréable et convivial.</p> <p>Rendre l'enfant autonome et responsable.</p> <p>Inviter les enfants à goûter de nouveaux aliments.</p>	<p>Le repas est une activité à part entière. Pour que ce moment soit un temps favorable à chacun, il est encadré par des règles précises (lavage des mains, service...).</p> <p>Les animateurs leur expliquent l'utilité de manger varié et équilibré.</p>
<b>Temps calme</b>	13h00-14h00	<p>Partager un moment de repos</p> <p>Faire revenir au calme pour digérer</p>	<p>C'est un moment où les enfants vont être encadrés par les animateurs.</p> <p>Pour le bon déroulement de ce moment, les enfants seront ramenés au calme.</p> <p>Les animateurs proposeront des activités pour permettre aux enfants de se détendre tout en s'amusant.</p> <p>Ils pourront également se rendre dans la salle sieste s'ils souhaitent se reposer ou à la demande des parents.</p>
<b>Activités de l'après-midi</b>	14h00-16h00	<p>Développer un savoir, un savoir être, un savoir-faire (respect, entraide, créativité, motricité...).</p> <p>Grandir et s'épanouir en étant acteur de sa vie au Centre de Vacances.</p> <p>S'exprimer, échanger, se détendre et prendre du plaisir.</p>	<p>Les après-midis seront consacrés aux activités collectives. Seront donc privilégiés les grands jeux et les sorties pour ce temps-là.</p> <p>Chaque jour sera proposé une animation pour chaque groupe et par l'ensemble de l'équipe d'animation.</p>

<b>Goûter</b>	16h00-16h30	<p>Partager un moment agréable et convivial.</p> <p>Prendre des forces.</p> <p>Echanger et communiquer avec les autres.</p>	<p>Le goûter est une activité à part entière. Pour que ce moment-là soit un temps favorable à chacun, il est encadré avec des règles précises (lavage des mains, service...). C'est un temps qui permet aux enfants et aux animateurs d'échanger et d'évaluer la journée.</p> <p>Les enfants participent aux gestes de la vie quotidienne (débarrassage, nettoyage des tables...).</p>
<b>Temps libre / Départs échelonnés</b>	16h30-18h30	<p>Grandir, rêver, explorer, se défouler, se retrouver, discuter, échanger ou se reposer.</p> <p>Favoriser la socialisation.</p> <p>Échanger, communiquer avec les animateurs ou les autres enfants</p>	<p>Les enfants peuvent jouer aux coins permanents qui resteront tout le long de l'accueil de loisirs : coloriages, bricolage, lecture, jeux de société... ou solliciter un animateur présent pour participer à une animette.</p> <p>L'enfant peut aussi proposer lui-même un jeu à ses camarades.</p> <p>C'est le moment où les parents arrivent chercher leurs enfants et ces derniers partent au compte-goutte. Nous en profitons pour faire un court bilan de la journée de l'enfant à la demande des parents.</p>
<b>Réunion d'équipe</b>	???	<p>La réunion se déroule en trois étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire un bilan de la journée passée et transmettre les informations importantes</li> <li>▪ Préparer la journée du lendemain</li> <li>▪ Se séparer en petits groupes de travail pour les différents temps d'activité</li> </ul>	

## VII. VIE QUOTIDIENNE

### 1. Le repas, un temps d'éducation

Ce temps doit permettre aux enfants :

- **De développer leur autonomie** : Les enfants apprennent à couper les aliments, des couteaux sont mis à disposition des enfants. Les animateurs interviennent en cas de besoin.
- **De prendre des responsabilités** : A chaque repas, un enfant par table se propose pour être « responsable » : il veillera à ce que le repas se passe dans les meilleures conditions.
- **D'apprendre à écouter son corps et limiter le gaspillage** : Les animateurs rendent les enfants attentifs à la quantité qu'ils demandent et celles qu'ils peuvent ingérer (notion de satiété). Les animateurs rendent les enfants attentifs au gaspillage en leur expliquant l'utilité de demander une portion raisonnable tout en ayant l'occasion de se resservir s'ils ont encore faim.
- **D'être sensibiliser à l'équilibre alimentaire** : Les animateurs invitent les enfants à goûter aux plats proposés sans les forcer pour les sensibiliser sur l'importance de manger équilibrer et leur faire découvrir de nouvelles saveurs.
- **Les régimes alimentaires** : Deux types de repas sont proposés : **normal ou végétarien**. Afin de respecter le régime de chaque enfant et d'optimiser la communication entre l'équipe de cuisine et d'animation, une liste est éditée par la direction et affichée dans le réfectoire et la cuisine.

**Un enfant ayant un PAI devra quant à lui ramener un repas et un goûter que les parents auront préparé afin de pouvoir garantir un apport suffisant sur l'ensemble de la journée.** Cela permet également aux animateurs de pouvoir exercer en toute sérénité.

**La préparation des repas et des goûters étant assurée par le personnel de service et/ou les animateurs, le protocole de suivi alimentaire est assuré par les animateurs.**

### 2. L'hygiène

Tout au long de la journée, l'animateur veille à ce que les enfants adoptent quelques bonnes règles d'hygiène :

- On se lave les mains avant de manger, en sortant des toilettes, avant une activité cuisine...

Les locaux sont nettoyés chaque jour avec une attention toute particulière pour les sanitaires et la cuisine.

### 3. L'infirmierie et le suivi sanitaire

Le suivi sanitaire des enfants sera assuré par l'assistant sanitaire. Ce dernier est diplômé au minimum du PSC1 (prévention et secours civique de niveau 1).

L'administration des médicaments (uniquement sur ordonnance) se fera par l'assistant sanitaire et/ou le directeur également diplômé en secourisme.

**Aucun médicament sans ordonnance médicale ne pourra être administré à des enfants.**

Les médicaments seront gardés sous clé dans une armoire à pharmacie.

L'infirmierie doit permettre l'isolement d'un malade. Elle sera placée dans une pièce isolée

En cas de doutes, nous ferons appel au numéro d'urgence du SAMU (15) ou directement au service hospitalier ou médecins.

## VIII. LES MENUS

Les menus sont élaborés par la structure INSEF et sont livrés à notre restaurant scolaire en livraison chaude.

Lors de chaque repas, les enfants ayant un régime particulier pourront avoir accès au repas dit alternatif afin d'avoir l'apport nutritionnel nécessaire.

Exemple de menus pour une semaine :

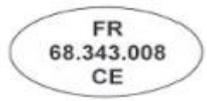


**MENUS DE LA SEMAINE**  
DU 21 AU 25 OCTOBRE 2024

JOUR	ENTREE	PLAT ET GARNITURE	DESSERT
LUNDI 21	 SALADE DE CAROTTES	DAHL DE LENTILLES RIZ	ORTOLAN RAISIN
MARDI 22	 SALADE DE POMMES DE TERRE	FILET DE MERLU MEUNIÈRE ÉPINARDS SAUCE BÉCHAMEL	YAOURT AUX FRUITS
MERCREDI 23	SOUPE DE LÉGUMES	CARRÉ DE PORC SAUCE MOUTARDE PETITS POIS-CAROTTES * OMELETTE	CRÈME DESSERT CHOCOLAT
JEUDI 24	 SALADE DE TOMATES	CUISSE DE POULET SAUCE CHAMPIGNONS PÂTES * PAUPIETTE DE SAUMON SAUCE CRUSTACÉS	POMME
VENDREDI 25	SALADE VERTE	BOULETTES DE BŒUF COUSCOUS * BOULETTES DE SOJA-TOMATE	YAOURT NATURE SUCRÉ

\* REPAS SANS VIANDE  
 produits issus de l'agriculture biologique local

Viande de bœuf : né, élevé et abattu en France  
Le poisson n'est pas biologique mais certifié M.S.C. (pêche éco responsable)



## IX. COMMUNICATION AVEC LES PARENTS

Afin de communiquer avec les parents et leur montrer les activités de la journée, ceux-ci auront accès à la page Facebook de l'association sur laquelle, ils pourront regarder les photos et lire un résumé de celle-ci.

Les parents pourront échanger avec l'équipe pédagogique au moment de l'accueil du matin et du soir afin de faire des points réguliers au sujet de leurs enfants.



## X. EXERCICES INCENDIE / PROTOCOLE ANTI-INTRUSION

- Pour chacune des sessions, un exercice incendie sera effectué dans les 48 heures après l'arrivée de tous les enfants.



L'équipe sera au préalable formée à l'évacuation (consignes de sécurité, lieu de rassemblement, équipement) durant la réunion de préparation.

Un ouvre-file et un cerf file seront alors désignés pour assurer le bon déroulement de l'évacuation.

Le directeur aura une vision plus globale et notera tous les points importants (à conserver et à améliorer) de l'évacuation en cours ainsi que sa durée afin de réaliser un bilan lors de la prochaine réunion.

- Lors de chaque sortie impliquant de laisser le centre sans surveillance, le directeur fera le tour du bâtiment afin de vérifier que toutes les portes et fenêtres du rez-de-chaussée donnant sur l'extérieur soient fermées (pour les fenêtres) et verrouillées à clés (pour les portes).

## XI. LE TRANSPORT ET LES DÉPLACEMENTS

Tous les déplacements seront effectués soit à pied, soit en minibus, soit en grand bus en fonction de la distance et du lieu désiré. Nous aurons la possibilité de faire appel à notre animateur possédant le FIMO pour conduire le bus de l'association, dans le cas contraire, nous solliciterons une compagnie locale.

## XII. QUELQUES NOTIONS IMPORTANTES (enfants et adultes)

### 1. L'usage de la cigarette et de la cigarette électronique

**L'usage de la cigarette ou de la cigarette électronique n'est pas autorisé au sein des limites de la structure.**

Les animateurs souhaitant fumer, devront le faire pendant les temps de pauses et hors de la vue des enfants. Un endroit est prévu pour cela.

Aucune incitation, offre ou vente de cigarette ou de cigarette électronique à un mineur ne pourra être acceptée. L'animateur s'expose alors à des sanctions.

### 2. La consommation d'alcool

**Toute consommation d'alcool est interdite sur l'accueil.** Cette interdiction est à destination des enfants accueillis mais également de l'équipe pédagogique sur ses temps de travail et repas.

De plus comme le prévoit **l'article L3342-1 du code de la santé publique**, la vente, l'offre et l'incitation à la consommation d'alcool est formellement interdit à des mineurs.

### 3. La consommation de substances illicites

Toute consommation, possession ou incitation à la consommation de substance illicite et interdite sur l'accueil. Cela comprend les enfants accueillis mais également l'équipe pédagogique sur ses temps de travail comme sur ses temps de pause passés sur la structure.

Un animateur ou un enfant ayant consommé, possédant ou proposant à un tiers une substance illicite à petite ou grande dose sera immédiatement renvoyé chez lui et fera office d'un signalement à la gendarmerie.

### 4. Mixité

La loi prévoit la séparation des sexes dans les sanitaires à partir de 6 ans. Dans cette optique les sanitaires seront mixtes pour la partie maternelle et seront séparés pour la partie élémentaire.

### 5. L'utilisation des téléphones portables et droit à l'image

L'usage du téléphone portable pour un membre de l'équipe pédagogique doit rester à titre professionnel.

L'animateur conservera son téléphone allumé et chargé dans sa poche et pourra l'utiliser afin :

- De prendre des photos des activités
- De contacter ses collègues ou les secours
- De faire une recherche rapide

Pour tous les autres cas, l'animateur devra attendre sa pause.

Les photos prises sur l'accueil ne devront pas être diffusées sur quelques réseaux que ce soit (même en floutant les visages), excepté celles choisies pour la communication aux parents.



## XIII. L'ÉVALUATION

Le directeur et son équipe pédagogique ou une partie se réuniront durant la semaine pour :

- faire le bilan de la journée
- discuter des difficultés rencontrées et y trouver des solutions
- l'organisation du lendemain

Une évaluation aura lieu en fin d'accueil auprès de l'équipe pédagogique.

Nous proposerons également aux enfants accueillis de donner leur avis concernant l'accueil de loisirs au moyen d'échanges avec les animateurs durant un forum.

**Ce projet pédagogique est avant tout un cadre de référence qui traduit les modes d'organisations et le fonctionnement de l'accueil de loisirs.**

**Il est le fil conducteur utilisé pour fixer nos objectifs nécessaires à l'organisation de nos activités, nos animations, nos actions et nos projets.**

**Ce projet doit pouvoir être consultable par l'équipe pédagogique, les parents et même les enfants, il peut ainsi évoluer au fil du temps suivant les suggestions et les remarques de chacun.**

